


**L'ACTION CONTINUE !**

Résultats de la grève du 3 mai 2018	National	9,80 %
	44	16,55 %



**RAPPEL** : demain mardi, tous dans l'action  
Quai de Versailles ! RDV à 11H45 devant le  
site de la Direction.

N'oubliez pas vos gilets de voiture !

**FORMATION PROFESSIONNELLE  
DES AGENTS DE L'ETAT 2018-2020**
**RIEN POUR LES AGENTS...  
TOUT POUR ACTION PUBLIQUE 2022 !**

Le Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat a été réuni, deux fois, dans le cadre du schéma directeur de la formation professionnelle pour les 2 ans à venir, une première fois le 18 octobre 2017 et une deuxième fois le 17 janvier 2018.

**FO** avait quitté cette dernière séance afin de dénoncer la dérive que prenait la formation professionnelle avec un schéma directeur uniquement axé sur les objectifs d'action publique 2022.

Néanmoins la DGAFP a décidé de publier ce schéma qui devient ainsi l'appareil de formation de l'Etat !

Il est basé sur 5 axes :

- Transformation de l'action publique
- La transformation numérique
- La fonction managériale
- Les transitions professionnelles
- L'Interministérialité



Ces axes prioritaires déclinent des actions prioritaires telles que définies dans le schéma.

L'administration a décidé d'encadrer les actions ministérielles de formation en mettant place une Instance de gouvernance stratégique (IGS) sous la présidence du ministre de l'Action et des comptes publics (annexe1) qui assurera le contrôle des actions ministérielles, qui deviennent de fait sous tutelles !

L'IGS coordonnera ces formations avec le grand plan d'investissement (GPI).

Parallèlement à cette instance de gouvernance, un premier comité de pilotage opérationnel assurera le suivi de la réalisation des actions et un second accompagnera le pilotage de la formation interministérielle.

FO s'oppose à ce schéma directeur directement lié au grand plan d'investissement numérique dans le cadre d'action publique 2022 et de la réforme de l'Etat.

De plus, ce schéma de formation nie les besoins liés aux

statuts particuliers de corps et aux missions ministérielles et qui n'est plus en faveur du développement des parcours professionnels et carrières des agents.

Elle devient une formation interministérielle imposée pour être le bras armé de la transformation-destruction du service public.

**LE NÉCESSAIRE SOUTIEN  
DES POUVOIRS PUBLICS**

N'en déplaise au Président de la République mais une enquête annuelle menée par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) se pose en contradiction face à la volonté gouvernementale d'instaurer moins de services publics. Cette étude réalisée auprès plus de 3000 personnes portait sur l'opinion des Français à propos de leur santé, la protection sociale et les inégalités sociales.

**77% des Français trouvent  
la société plutôt injuste.**

Plus de 8 personnes sur 10 estiment que la pauvreté, l'exclusion et la précarité ont augmenté depuis 5 ans.

Les Français sont pessimistes pour leurs enfants et plus globalement pour les générations futures. Ce sont les populations les plus fragiles qui sont le plus pessimistes : 45% des chômeurs estiment que leur situation est mauvaise.

Pour 9 personnes sur 10, les sujets les plus inquiétants sont : la pauvreté, le niveau des salaires, le pouvoir d'achat et l'avenir du système de retraite.

Lors de cette enquête, il ressort également que 80% des Français se sentent concernés par les questions gouvernementales et le chômage.

6 Français sur 10 trouvent normal que la France consacre approximativement le tiers du revenu national au financement de la protection sociale.

Une majorité des sondés estime que l'amélioration de la politique sociale passe par le développement des services.

**Pour les personnes âgées, la priorité est un meilleur accompagnement pour faire valoir leurs droits : agents dans les services publics et sociaux, aide au numérique.**

Les plus jeunes souhaitent une hausse des prestations sociales.

8 aidants sur 10 qui accompagnent des proches âgés en situation de dépendance pensent qu'ils ne sont pas assez aidés par les pouvoirs publics. 2 aidants sur 3 considèrent que la prise en charge financière des personnes âgées dépendantes est du ressort de l'Etat. Le nombre d'aidants en France est estimé à 4,3 millions de personnes.



(Cet article s'est inspiré de **FO** Hebdo n°3276 : [Plus de soutien des pouvoirs publics](#)).